Treiziéme Année. -- N° 35 — 20 Centimes le N°. — Jeudi 27 Mars 1873.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne
Réclames,.. 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3.
MM. Laffite et Ce, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE PAYS DE CAHORS

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'hiver.

tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10 matin	12h25 s	5h40 s
Mercuès	5 28	12 47	5 55
Parnac	5 43	1 7	6 7
Luzech	5 53	1 20	6 16
Castelfranc	6 10	1 43	6 37
Puy-l'Evêque	6 24	2 »	6 49
Duravel	6 36	2 14	6 58
Soturac Touzac	6 47	2 27	7 7
Fumel	7 1	2 44	7 19
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 7	2 51	7 26

	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Monsempron-Libos. — Départ.	8h41 matin	5h19 soir	
AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	
—			
Monsempron-Libos. — Départ.	7h19 mat.	3h 3 soir	7h34 soir
PÉRIGUEUX.. — Arrivée.	10 58	5 46 s	11 6
BORDEAUX..... — .	3 28 soir	10 18	
RODEZ..... — .	9 34		
AURILLAC..... — .	9 42		
VIERZON..... — .	7 15	12 42 matin	7 53 s
PARIS..... — Arrivée.	12 39 m	4 39 matin	3 4 s

	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
PARIS..... — Départ.	7h45 s	9h40 s	
BORDEAUX..... — .		10 30 m	
PÉRIGUEUX..... — .	6 50 matin	1 45 soir	
Monsempron-Libos. — Arrivée.	8 36	5 16	
—			
AGEN..... — Départ.	5h50 matin	2h soir	6h10 soir
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	3	7 31

	Omnib. jours de foire	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Monsempron-Libos. — Départ.	7h30 matin	9h30 matin	5h25 soir	7h55 soir
Fumel..... — .	7 37	9 37	5 37	8 2
Soturac Touzac... — .	7 50	9 49	5 53	8 15
Duravel..... — .	8 2	9 57	6 7	8 24
Puy-l'Evêque.... — .	8 11	10 6	6 20	8 33
Castelfranc..... — .	8 30	10 20	6 43	8 51
Luzech..... — .	8 44	10 32	7 2	9 5
Parnac..... — .	8 55	10 41	7 18	9 16
Mercuès..... — .	9 7	10 52	7 35	9 28
Cahors.... — Arrivée.	9 25	11 8	7 54	9 46

Cahors, le 27 mars 1873.

La date des élections générales, en remplacement de l'Assemblée actuelle, est à l'ordre du jour dans tous les partis. Nous en avons déjà parlé. Disons aujourd'hui que le langage de M. Thiers sur ce point paraît laisser prise à une grande incertitude. Il faut espérer qu'une déclaration éclairera les esprits.

Notre *Revue des journaux* contient un article important du *Français* sur cette question.

Les journaux de Paris reproduisent, daprès *l'Univers*, la lettre suivante, écrite à M. le comte de Chambord par M. l'évêque d'Orléans. C'est parait-il, cette lettre, ou bien une lettre conçue à peu près dans les mêmes termes, qui a provoqué la fière réponse du prince.

« Monseigneur,

« Laissez-moi vous conseiller un acte qui conviendrait à un cœur vraiment chrêtien et vraiment royal comme le vôtre.

« Ecrivez au comte de Paris :

« Mon cher cousin,

« J'ai été très-touché de ce que vous avez fait le « 21 janvier et de ce que vous avez uni vos prières « aux miennes ce jour-là.

« Venez me voir.

« Votre bien affectionné. »
(Signé.)

L'*Univers* ajoute :

En même temps qu'il écrivait en ces termes au comte de Chambord, l'évêque d'Orléans écrivait au Saint-Père pour le supplier d'intervenir en faveur du drapeau tricolore.

Et, ne doutant pas que le Saint-Père entrât dans ses vues, il écrivait de nouveau au comte de Chambord pour le presser de demander conseil au Vatican. « Je bénirais Dieu, disait-il, s'il vous inspirait de demander en ces matières l'avis du Saint-Père. »

La *Patrie*, en insérant la lettre de M. de Falloux, que nous avons publiée avant-hier, fait les réflexions suivantes sur toute cette affaire :

Nous ne pouvons que constater, avec le plus sincère chagrin, la situation dont tous ces documents nous révèlent l'histoire.

Conservateurs purs et simples, nous étions disposés à agréer toute solution susceptible d'offrir aux conservateurs des garanties suffisantes; nous ne pouvons donc voir qu'avec un grand désenchantement les animosités particulières des coteries, les incurables rivalités de personnes, la concurrence des théories abstraites, obscurcir absolument le bon sens et la notion des intérêts positifs. Nous continuons à croire que légitimistes, orléanistes, impérialistes ont des intérêts sociaux identiques et le même ennemi, et qu'en face de cette communauté d'intérêts et de cette similitude de danger, les divergences théoriques n'auraient dû sembler que des exercices de salon et des passe-temps d'académie. Les théologiens politiques, les abstracteurs de quintessence, ont trouvé trop naïf ce simple point de vue de l'intérêt bien compris; l'étroitesse méticuleuse et timide des uns, l'entêtement mystique et hautain des autres ont empêché toute espèce de conciliation.

Nous exprimons les mêmes regrets que le journal la *Patrie*; mais nous croyons que les ncidents qui la frappent sont moins significatifs, et que la situation générale des choses impose à tous les conservateurs le devoir de s'entendre. Si, depuis longtemps dans cette malheureuse France, les princes et les dynasties se combattent, il y a d'un bout à l'autre de la nation une foule immense d'honnêtes gens et de travailleurs qui savent que le radicalisme serait le renversement de l'ordre, de la religion et de la fortune publique. Tant de questions rapprochent ces hommes, qu'ils doivent se tendre une main loyale, avec la conviction que le salut du pays sortira de leur bon accord au moment peut-être où tout semblera perdu.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Extrait de la séance du 23 mars.

M. Depeyre a déposé son rapport sur la pétition du prince Napoléon. Sur un grand nombre de bancs on a crié : « Lisez, lisez ! » M. Depeyre s'est disposé à lire, mais sur d'autres bancs, surtout à gauche on s'y est opposé.

M. Depeyre a rappelé quelle était la situation. Samedi, jour de pétition, il n'a pu déposer son rapport, qui avait été communiqué au président. Il a été convenu qu'il le déposerait aujourd'hui. Maintenant la Chambre est entièrement libre d'en ordonner la lecture ou l'impression.

M. le président Grévy a confirmé cette explication. D'habitude, on lit les rapports de pétition au moment du vote. Mais l'Assemblée reste libre, si elle le veut, d'ordonner à l'avance la lecture ou l'impression d'un rapport.

La première question qui s'est posée a été celle de savoir si le rapport serait lu, conformément à la demande de M. Pagès-Duport et Alfred Dupont, ce qui aurait amené sa publication au *Journal officiel*. Après une épreuve douteuse, le bureau a décidé que la majorité était contre la lecture.

Restait à voir si le rapport serait imprimé et distribué. M. Baragnon et M. le comte Jaubert ont fait observer que le rapport avait été extraordinairement communiqué par avance au président, et qu'il devait l'être aussi à l'Assemblée.

Après deux épreuves douteuses on a procédé au scrutin et l'Assemblée, par 350 voix contre 273, a décidé que le rapport serait imprimé et distribué.

Revue des Journaux

Français.

L'Assemblée nationale ne se séparera pas avant d'avoir achevé l'œuvre dont elle est chargée. M. Beulé a parfaitement indiqué, en quoi cette œuvre consistait. Les journaux de la gauche croient nous embarrasser en nous opposant gravement, telle ou telle parole que M. Thiers aurait dite sur l'époque des élections générales. Si le Président, parlant à des députés de la gauche, avait fixé pour ces élections le mois d'octobre, il faudrait supposer que M. Thiers a deux langages : car il a déclaré très-précisément à plusieurs députés de la droite que, dans sa pensée l'Assemblée ne pouvait se séparer avant l'an prochain.

Nous ne voulons pas faire à M. le Président de la République l'injure d'admettre cette supposition qui, seule, justifierait les assertions des journaux de la gauche. Nous préférons croire que ces journaux ont pris leurs désirs pour des réalités, et que cette fois encore, — bien involontairement, sans doute, — ils trompent le public. L'important d'ailleurs n'est pas ce que M. Thiers peut avoir dit.

On nous objectera que si M. le Président de la République voulait la dissolution de l'Assemblée, il serait fort difficile que l'Assemblée lui résistât, et qu'ainsi, dans une certaine mesure, la durée de l'Assemblée dépend de la volonté présidentielle. Cette objection ne vaut rien elle repose d'abord sur une confusion étrange. L'Assemblée est souveraine et le président n'est que son délégué. Voilà pour les principes. Mais en fait est-il sérieux de supposer que M. Thiers puisse se mettre d'accord avec la gauche pour presser l'Assemblée de se dissoudre.

M. Thiers n'a pas toujours tenu aussi ferme qu'il aurait convenu contre la gauche. Nous le savons : ç'a est précisément notre grief contre lui. Mais que M. Thiers aille pour les élections se mettre en lutte avec le parti conservateur et à la tête du parti radical, c'est un danger qui ne nous effraye pas; M. Thiers a pu être souvent et peut être encore tenté de trop ménager les hommes de la gauche; ces ménagements, déjà, sont funestes au pays. Mais jamais M. Thiers n'a été tenté, — et il ne le sera jamais, — d'abdiquer décidément à leur profit et de se mettre absolument à leur disposition.

C'est ce qu'il ferait cependant si, provoquant une dissolution anticipée de l'Assemblée, il se brouillait avec les conservateurs pour le jour des élections générales. M. Thiers le sait, et, comme il connaît aussi bien que personne ses intérêts, nous pouvons compter que plus les élections approcheront, plus M. Thiers sera, par la force des choses, contraint de renoncer à une politique d'équivoque et de se rapprocher des conservateurs.

Nous ne craignons donc pas que M. le Président de la République se fasse, pour le profit de ses plus déclarés ennemis, l'adversaire de ses alliés naturels et le promoteur d'une dissolution anticipée. Ce que nous craignons, c'est que les officieux ne parlent sans cesse de la dissolution de l'Assemblée pour obtenir la dissolution de la majorité conservatrice et assurer d'autant plus la prépondérance présidentielle. Voilà à nos yeux le vrai danger. Il reste à l'Assemblée un grand effort à faire : il faut qu'elle délivre la France de la tyrannie des radicaux, après l'avoir délivrée de l'occupation allemande. Beaucoup d'énergie est nécessaire, beaucoup de discipline, beaucoup de résolution, beaucoup de courage, L'heure actuelle marque le début d'une lutte décisive : il importe de débusquer, dans le Rhône, dans le Var, dans les Bouches-du-Rhône, dans vingt ou trente départements, les radicaux des positions qu'ils ont prises, dans lesquelles ils sont fortifiés, et où ils se défendront. C'est le moment que les journaux de la gauche et les officieux prennent pour présenter à l'Assemblée le fantôme de sa dissolution prochaine. Le dessein de cette intrigue est facile à pénétrer : on veut que la majorité, tout effrayée et abasourdie par les clameurs de ses adversaires se défie d'elle-même et s'en remette à la discrétion du Président. On veut obtenir le relâchement des volontés. Montrer le secret, c'est déjouer la manœuvre. Nous ne redoutons pas, quant à nous, une dissolution anticipée de l'Assemblée qui ne peut avoir lieu : nous craignons que la vaine menace de cette dissolution n'ôte à la majorité une partie de l'énergie qui lui est nécessaire. C'est pour cela que nous prenons soin de répondre aux officieux et aux journaux de gauche et que nous opposons des démentis formels à leurs feintes espérances.

Bien public.

Nous sommes assurés que l'Assemblée envisage avec le plus grand sérieux la tâche qu'il lui reste à accomplir ; nous ne doutons pas que, sauf quelques exagérés, tous ne soient résolus à apporter dans les débats un esprit impartial, une recherche consciencieuse, un respect égal des principes conservateurs et des libertés nécessaires à un grand pays. Mais, chez beaucoup, la formule est encore à trouver ; chez beaucoup règne encore quelque hésitation. Les souvenirs, les convictions passées, les sollicitent en même temps que le raisonnement, l'intelligence d'une situation nouvelle les poussent en avant.

Que leur manque-t-il pour se décider? La certitude qu'ils ne sont pas le jouet d'une illusion ; qu'en dehors de ce monde spécial, un peu trop renfermé, ramassé sur lui-même, qui s'appelle le monde politique, ils retrouveront les impressions qui les ont ébranlés, les nécessités qui les poussent, les transformations qu'eux-mêmes ont subies.

Cette visite que tous les membres de l'Assemblée vont rendre à la France, pendant les fêtes de Pâques, aura un résultat excellent. Les uns, rencontreront peut-être chez leurs amis des ardeurs qu'ils devront calmer. Les autres, trouveront l'opinion plus empressée, plus éveillée qu'ils ne le croient, et devront lui sacrifier leurs hésitations. Les modérés enfin, véritables représentants de l'immense majorité, les modérés, les conciliants, les centres dont le rôle est parfois si difficile, si pénible entre les deux extrêmes, puiseront une force nouvelle dans ce rapprochement.

Patrie.

Divers conseils municipaux envoient des Adresses au Gouvernement pour lui témoigner la satisfaction qu'ils ont éprouvée en apprenant que la libération du territoire aurait lieu beaucoup plus tôt qu'on ne l'espérait.

En réalité, l'Allemagne ne nous accorde aucune faveur : nous la payons plus vite, elle évacue plus tôt; c'est de droit.

Mais un débiteur éprouve toujours une joie très vive à se débarrasser d'une lourde dette, et la France a tressailli en apprenant qu'au 5 septembre prochain elle serait délivrée de

troupes étrangères qui occupent encore certains départements.

Nous avons ressenti vivement cette joie, et nous comprenons qu'elle se traduise par des Adresses, en France surtout, où la manie des manifestations est poussée si loin. Quand on a vu rédiger tant d'Adresses pour des faits qui les justifiaient beaucoup moins, comme pour le Message du 13 novembre et pour la dissolution de l'Assemblée, il ne peut nous paraître extraordinaire de voir exprimer la satisfaction patriotique d'une délivrance prochaine.

Malheureusement, on ne saurait donner la même appréciation à la forme de ces manifestations et au langage regrettable dont se servent les signataires de plusieurs d'entre elles.

Nous venons d'en lire un bon nombre, et nous constatons avec un vrai regret qu'au lieu de se borner à l'expression du sentiment national, elles visent surtout à être des manifestations politiques et les déclarations d'un parti. On change ces Adresses en une manœuvre radicale; et loin d'y mettre de l'impartialité et de la mesure, quelques-unes vont jusqu'à de brutales attaques contre le parti monarchiste.

Les Adresses que publient les journaux républicains officieux ne visent que deux objectifs : M. Thiers et la République. Hors de là rien n'existe, ni la population qui a fourni si libéralement son argent, ni l'Assemblée qui a fait toutes les concessions politiques pour seconder l'action du gouvernement.

Quand les auteurs de ces Adresses se souviennent des monarchistes de l'Assemblée, c'est pour leur décocher des injures.

L'Adresse du conseil municipal de Bordeaux félicite le président de cette libération, qui assure à la France la disposition de ses forces « pour la constitution définitive de la République. »

Celle de Nancy parle aussi de la « consolidation de la République » et attribue à M. Thiers seul, « à sa politique et à son dévouement, » la libération anticipée.

Celle des Riceys (Aube) prend soin de dire : « Persistez, monsieur le président, dans l'essai » loyal de la République; nous mettons en » vous tout notre espoir. »

L'Adresse de Verdun déclare que « la » République seule permettra de consolider » et de compléter la régénération. »

Une Adresse signée d'habitants du Cher, qui sans doute ont très peu de mémoire, nous apporte cette phrase plus étonnante encore :

C'est *à vous*, monsieur le président de la République, que nous devons ces magnifiques résultats. *Les républicains sont heureux et fiers* de vous avoir par vos vingt-six élections, mis à la tête de la République.

Les honorables citoyens qui ont rédigé cet écrit ont complétement oublié que M. Thiers fut notre candidat, qu'il fut porté par les conservateurs, par les monarchistes, et qu'il eut partout pour adversaires les journaux républicains qui l'encensent aujourd'hui.

Enfin, dans une lettre de Verdun publiée hier par une feuille officieuse, le *XIXe Siècle*, on trouve cette explication bien digne de tout ce qui précède :

On signe dans Verdun une lettre de félicitation au président de la République et à son digne ministre des affaires étrangères, et je vous prie de croire que l'on ne se trompera pas de direction, et que *ce n'est pas à la majorité de l'Assemblée que l'on s'adressera.*

Ainsi tout se réduit à ces deux termes d'après les auteurs des Adresses que nous citons : La République et M. Thiers. Tout le reste n'est rien.

Pour ce qui est de la République, c'est bien malgré elle, et parce qu'elle ne fonctionne pas en réalité, qu'on a pu rétablir le crédit et poursuivre avec succès l'œuvre financière et politique de la libération. Si la France eût été aux mains incapables et agitatrices des vrais républicains, si elle eût été en proie à la véritable République, les Allemands eussent été pour longtemps sur le sol français. Voilà ce qu'il importerait de ne pas méconnaître.

Quant à l'honorable M. Thiers, personne mieux que nous ne sait et n'est heureux de proclamer la part qui lui revient dans le succès des efforts réalisés en vue de hâter la délivrance. Il est le chef responsable du gouvernement ; il peut revendiquer l'honneur d'avoir mis en œuvre toute son habileté, toute sa force de volonté, pour atteindre ce but, et les félicitations qu'on lui adresse sont bien méritées.

Mais M. Thiers lui-même, nous en sommes certains, a dû être peu flatté de la forme ridicule de plusieurs de ces Adresses. Il a dû, surtout, faire peu de cas de ces flatteurs personnels qui, pour grossir leur encens, vont jusqu'à parler de lui *seul*, jusqu'à oublier complétement le pays et l'Assemblée, et qui poussent l'ardeur des flatteries jusqu'à calomnier les monarchistes en déclarant que ceux-ci ont tout mis en œuvre pour entraver la libération du territoire.

L'aspect d'une platitude pareille jointe à tant d'injustice, a dû donner à l'honorable M. Thiers une certaine inquiétude et lui faire comprendre que ceux qui se montrent si ingrats envers l'Assemblée et le pays pourront fort bien, dans un souvenir quelconque, être tout aussi injustes envers M. Thiers lui-même. On ne peut fonder que bien peu de confiance sur ces faiseurs de zèle, sur ces flagorneurs outrés; une loûange entachée d'irrégularités aussi absurdes nous paraît peu propre à flatter celui qu'elle veut encenser.

La vérité, ne l'oublions pas, est celle-ci : la libération du territoire a trois auteurs : la population française, qui a donné à pleines mains son argent pour se libérer ; l'Assemblée, qui a mis à l'écart toutes ces préoccupations de parti pour donner un concours désintéressé et si complet au gouvernement ; enfin, M. Thiers, dont l'active habileté a poursuivi sans relâche l'œuvre nationale de la délivrance.

Les Adresses qui disent le contraire ou qui sacrifient de deux ces auteurs de la libération au profit du troisième, sont des œuvres de plate flatterie ou de manœuvres républicaines ; rien de plus.

Gazette de France.

Le conseil municiqal de Paris, a décidé que pendant quinze années, à partir du 1er janvier 1874, il sera imposé extraordinairement 17 centimes additionnels au principal des trois contributions : foncière, personnelle-mobilière, portes et fenêtres, et cinq centimes additionnels à la contribution des patentes.

Le conseil municipal se propose, par ce vote, de pourvoir à la réparation des désastres causés par la guerre et par la Commune. L'insurrection de la Commune a accru en effet dans de très grandes proportions les charges de la Ville.

Ces charges pèseront pendant de longues années sur la propriété, le commerce et sur la population de Paris qui doit supporter aujourd'hui des accroissements inévitables d'impôts, et qui souffre de la perturbation jetée dans les affaires par l'incertitude même de la situation.

Quand l'état présent s'améliorera-t-il assez pour faire disparaître les embarras dans lesquels nous a laissés la Commune ? Il est difficile de le prévoir ; ce ne sera certainement pas sous l'administration des républicains, dont les principes et les tendances sont en dernière analyse tellement identiques aux idées soutenues par la Commune, que les représentants les plus autorisés du parti républicain dans les principales villes de France ont pu venir déclarer à M. Thiers, on ne craint pas de l'avouer aujourd'hui, que si le chef du pouvoir exécutif ne s'engageait pas à maintenir la République, le parti tout entier prendrait fait et cause pour Paris et se soulèverait en faveur de la « ville révoltée. »

République et Commune sont, en France, deux termes fatalement corrélatifs ; l'un aboutit de toute nécessité à l'autre ; tous les républicains sont plus ou moins imbus des idées socialistes dont la Commune était l'expression; tous sont conduits par la logique à tenter, pour donner satisfaction aux passions démagogiques, l'application des théories économiques que la Commune prétendait réaliser. Si la République est imposée à la France par la ruse ou par la violence, le pays n'a plus ni prospérité, ni repos, ni soulagement à espérer : il doit se résigner d'avance à toutes les complications, à toutes les souffrances, à toutes les ruines, conséquences irrésistibles d'un système qui, en voulant faire violence à notre caractère, à nos traditions, à nos habitudes nationales, se met en contradiction déclarée avec le bon sens et la nature des choses.

Le maréchal Bazaine.

Il a été publié dans le *Times* du 21 mars une lettre d'un correspondant français, rendant compte d'une conversation qu'il a eue avec le maréchal Bazaine. Voici la traduction de cette lettre intéressante :

Jamais homme, si ce n'est le maréchal Bazaine, n'a été réellement condamné à jouer le rôle de bouc émissaire. C'est sur lui que l'amour-propre national des Français a jeté le fardeau de tous les revers que la France a subis dans la dernière guerre. Le siége de Paris; la défaite d'une armée, l'échec d'une autre, l'occupation, la lourde rançon, toutes ces calamités ont été mises à la charge du maréchal Bazaine. M'étant trouvé il y a peu de jours avec le colonel Gaillard, à qui la garde du maréchal est confiée, je lui demandai de s'assurer si l'on m'autorisait à avoir une entrevue avec cet officier. Le colonel m'a fait une réponse affirmative et, sachant que la permission par moi demandée n'avait pu m'être accordée sans le consentement du maréchal lui-même, je me suis rendue à Versailles, 32, avenue de Picardie, où le maréchal est en prison depuis dix mois.

Après avoir passé devant le factionnaire placé à la porte, je présentai mon permis à un sergent, qui se montra prêt à me conduire immédiatement au maréchal. Nous traversâmes une cour, puis un vestibule, d'où nous eûmes accès dans une petite chambre où se trouvaient trois messieurs et une dame. Ne connaissant pas le maréchal, j'hésitai un moment, ne sachant à qui m'adresser; mais je vis s'avancer vers moi un homme âgé d'environ soixante ans, dont les moustaches courtes, les cheveux gris taillées en brosse indiquaient assez la profession, et je compris que j'étais devant le maréchal. Le temps et les anxiétés des dernières années ont laissé leurs traces en rides profondes sur son front, et aussi dans l'air grave qui a envahi son visage autrefois animé.

Le maréchal me reçut avec beaucoup de politesse et me présenta à sa femme et au capitaine Clapeyron, l'un de ses deux aides de camp; après quoi il m'invita à m'asseoir. Le maréchal s'étant placé auprès de moi, Mme la maréchale et les deux officiers se retirèrent, nous laissant seuls. Le maréchal ouvrit la conversation par des généralités, exposant avec une grande clarté son opinion sur la diversité des tempéraments militaires des nations européennes; il finit par cette remarque curieuse, que les races latines sont trop nerveuses pour profiter autant que les races de sang plus calme des armes à longue portée, et que, pendant longtemps, par suite de cette disposition physique qui influe sur le viser dans l'usage des armes portatives, les races latines seront inférieures aux armées saxonnes et slaves; la preuve de ce fait se trouvait dans le calme parfait avec lequel l'infanterie anglaise vise avant de tirer, même au fort d'une bataille.

— Le maréchal s'arrêta alors et me dit :

— J'ai le plaisir de vous recevoir. En quoi puis-je vous être utile ?

Je répondis que ma visite n'était pas de simple curiosité, mais que je craignais de l'offenser en le questionnant au sujet de certaines rumeurs qui couraient sur lui. J'ajoutai que, n'ayant d'autre sentiment que celui d'une impartialité absolue, je me bornerais à répéter simplement ce qu'il pourrait lui plaire de me répondre s'il voulait m'autoriser à lui poser un petit nombre de questions. Sans doute, dis-je, ce n'est pas une manière de procéder très respectueuse, mais c'est le seul moyen d'arriver à un rapide échange d'idées et à la concission nécessaire à la reproduction de vos paroles. Comme le maréchal consentit avec beaucoup d'empressement à ma proposition, je lui demandai :

— Est-il vrai que pendant la bataille de Gravelotte on ait dû vous chercher à 20 kilomètres du champ de bataille, et qu'on vous ait trouvé jouant au billard ?

— D'abord, répondit-il, je ne joue pas au billard, et je n'y ai jamais joué; puis, ce qui a été la bataille de Gravelotte pour les Allemands a été pour nous la bataille d'Amanvilliers.

J'ai été depuis l'après-midi un peu en arrière des lignes d'Amanvilliers, surveillant le champ de bataille, précisément à la place où doit se tenir un général, donnant des ordres tout le temps et maintenant mes communications avec le maréchal Canrobert, qui était posté à Saint-Privat et avait jeté une partie de ses troupes dans Sainte-Marie-aux-Chênes. J'occupai ainsi la seule position qu'il me fût possible de prendre avec avantage. Je ne la quittai point avant la fin de la bataille, et il n'y a pas un général capable de commander une armée qui s'aventure à dire que j'aurais dû en occuper une autre. Ce n'est pas l'affaire d'un général en chef de se battre l'épée à la main, et j'en avais eu la preuve deux jours auparavant à Rezonville, où trouvant des batteries abandonnées, je marchais en avant l'épée à la main et j'aurais été, dix minutes plus tard, fait prisonnier par les hussards de Brunswich si je n'avais été délivré par des efforts vigoureux.

— Mais, monsieur le maréchal, il y a des officiers qui disent que pendant toute la journée l'armée française avait gagné du terrain, et que, croyant à la victoire, elle était très surprise, le soir, de voir l'armée reprendre ses premières positions.

— La bataille d'Amanvilliers ou de Gravelotte, dit le maréchal, dont j'avais seul conçu le plan, n'a jamais été dans mon intention un mouvement offensif. Je n'aurais jamais eu la pensée de combattre, avec 90,000 hommes solidement retranchés. Ce que je voulais faire, c'était amener un engagement important et détruire autant d'ennemis que possible, en ayant soin de ménager mes hommes ; puis, après plusieurs affaires de ce genre, j'espérais forcer soudainement un passage, non comme on pouvait s'y attendre, par ma ligne de retraite, mais en repassant la Moselle et en me jetant vivement en Alsace, pour délivrer Strasbourg et couvrir l'Alsace et la Lorraine. Tel était mon but. Pendant l'affaire d'Amanvilliers, les régiments occupaient donc simplement, aux heures que j'avais fixées, les positions défensives que je leur avais indiquées, mais ils n'avançèrent pas. Un seul corps, le 4e, fit un prétendu mouvement tournant pour distraire l'attention de l'ennemi, mais, quant aux autres, ils prirent part à un engagement défensif qui réussit admirablement, et qui fut pour les Allemands le combat le plus meurtrier de toute la campagne.

— Mais quand vous prîtes le commandement, vous deviez avoir des instructions vous permettant d'agir de concert avec les autres corps, et je suis surpris que vous parliez d'arrangements à vous propres, ce qui ferait de votre action une action isolée et indépendante.

— Je n'avais absolument pas d'instructions. Lorsque, le 12, je vis notre cher et malheureux empereur, je le suppliai de donner le commandement au maréchal de Mac-Mahon ou au maréchal Canrobert; mais l'empereur insista et donna les ordres. Lorsque je lui demandai des ordres : « Faites pour le mieux, » dit-il. A ce moment, la position était déjà très mauvaise et embarrassante. Après Reichsoffen et Forbach, nous n'avions plus d'aile droite, et les Allemands pouvaient à loisir opérer leur mouvement tournant, dont l'effet fut de m'investir. J'écrivis alors au maréchal de Mac-Mahon que je tenterais de me retirer, non sur Verdun, mais sur les forteresses du Nord. Lorsque le maréchal, après quelques hésitations, et après s'être efforcé de se retirer sur Paris, obéit aux instructions du ministre de la guerre et quitta Rethel, il me croyait déjà dans la direction des forteresses du Nord, et il arriva à Sedan. Quant à moi, qui ne pouvais pas le rejoindre, étant investi, je n'avais plus à me régler que sur mon propre jugement.

— Cependant, repris-je, on dit qu'un garde-chasse du nom de Scalabrino, vous a remis, personnellement, le 23, une dépêche du maréchal de Mac-Mahon, qui vous expliquait la conduite que vous aviez à suivre et la direction à prendre.

Le maréchal haussa les épaules :

— Je n'ai jamais reçu de courriers. Je n'ai jamais vu Scalabrino ni aucun garde-chasse. Je n'ai jamais reçu de dépêche de Mac-Mahon avant le 30 août. Depuis lors, j'en ai reçu beaucoup, parce que c'était l'intérêt des Allemands de les laisser passer. Le procès élucidera ce point très-clairement. Je n'ai jamais été confronté avec personne qui maintienne qu'il m'ait remis une dépêche quelconque du maréchal Mac-Mahon avant le 30.

Vous venez de dire que vous n'aviez que 90,000 hommes à opposer aux armées allemandes ; cependant il y a eu 170,000 prisonniers.

— Oui, j'avais 170,000 hommes rationnés, mais je n'avais que 90,000 combattants.

— Il y a une négociation qui a grandement excité la curiosité publique et qui est encore aujourd'hui enveloppée de mystère, — c'est l'affaire Régnier.

— Oui, oui, répondit le maréchal après un moment de silence, et je ne puis même aujourd'hui me l'expliquer moi-même. On m'a amené un jour un homme porteur d'un passeport de M. de Bismarck et qui voulait me parler. Il me dit qu'il venait de Chislehurst, et que, n'osant pas porter avec lui de papiers écrits, il s'était procuré, en guise de lettres de créance, une photographie de Chislehurst, avec dédicace du prince impérial, dont je reconnus l'écriture ; il ajouta qu'il venait de la part de l'impératrice, qui me demandait de lui envoyer ou le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki. Je pensai naturellement qu'il y avait des négociations pendantes entre la régente et M. de Bismarck, et je crus que je n'avais pas le droit de les entraver ni de m'y mêler. J'envoyai chercher le maréchal Canrobert, que je mis en présence de M. Régnier ; je les laissai, et une demi-heure après, le maréchal me déclara qu'il était trop vieux et trop fatigué pour entreprendre ce voyage. J'envoyai alors chercher le général Bourbaki, après une conversation de quelques minutes, il revint et me dit qu'il était prêt à partir. Il partit en effet ; et depuis lors, je n'ai jamais vu ni M. Régnier ni le général Bourbaki, et tout ce que je sais de cette affaire, c'est que j'en ai appris par les journaux.

Nous restâmes silencieux pendant quelques instants. Je dis ensuite :

— On vous a gravement reproché d'avoir été disposé à obéir à l'impératrice dans cette affaire.

— Et à qui pouvais-je obéir ? Le gouvernement de la défense nationale ne s'était aucunement mis en communication avec moi, et je ne savais rien de lui. J'étais séparé du monde, et je n'avais pour tous renseignements sur le dehors que des rumeurs : pour moi, l'impératrice-régente était donc encore la régente.

— On vous blâme aussi de n'avoir pas brûlé les aigles.

— Mais j'avais donné un ordre pressant dans ce but au général Soleille, ainsi qu'au général Tarras, chef d'état-major. Ils ont peut-être pensé qu'ils pouvaient attendre, puis il a été trop tard.

— J'ose à peine vous demander, monsieur le maréchal, s'il est vrai que vous ayez dîné avec le prince Frédéric Charles avant la capitulation de Metz ?

— Oh ! vous pouvez me demander tout ce que vous voudrez. Je voudrais que tous ceux qui parlent de moi fissent ce que vous faites. Voici ce qui doit avoir donné lieu à ce bruit : Le 28, je suis allé à Corny avec mes officiers ; il pleuvait ; nous étions tous mouillés jusqu'aux os. Le prince était absent ; je désirai l'attendre. Comme nous étions fatigués et harassés, on nous offrit une tasse de bouillon. J'y trempai mes lèvres pour ne pas refuser ; je ne sais si mes officiers en firent autant, et deux jours après on a dit que j'avais assisté à un grand dîner donné par le général en chef de l'armée ennemie.

— Quand Metz s'est rendu, est-il vrai qu'on ait trouvé dans la ville des provisions abondantes, tandis que la veille les habitants mouraient de faim ?

— L'enquête officielle atteste qu'on a trouvé dans les magasins pour une journée de rations de 300 grammes, et que des habitants qui avaient des provisions les produisirent dès qu'ils virent que le siége était terminé. Mais nous avions fait des perquisitions partout sans rien trouver, tant ces provisions-là étaient bien cachées. D'ailleurs, quel intérêt aurais-je pu avoir à faire ce qu'on dit ?

— On dit, repris-je avec hésitation, que vous aviez la pensée de faire ériger l'Alsace et la Lorraine en duché neutre et d'en être le duc ; on ajoute que M. de Bismarck vous a ouvert cette perspective.

Le maréchal éclata de rire.

— Ni M. de Bismark ni le prince Frédéric-Charles ne me croyaient assez sot pour agir ainsi. D'ailleurs, si l'Alsace et la Lorraine avaient dû être érigées en duchés ou en principautés, ce n'est pas à moi que M. de Bismark les aurait offertes ; il avait un candidat tout prêt sans qu'il eût à penser à moi. Mais on a dit à mon sujet toutes sortes de choses fabuleuses. Lorsque je suis revenu de Mexico, on me désigna comme possesseur de richesses colossales. La vérité est que je n'avais pas un sou, et que j'étais plutôt endetté. Le pauvre empereur Maximilien m'avait donné la villa de Bonavista, que je pouvais échanger contre 100,000 piastres. Je n'ai pas réclamé l'argent, et Juarès a confisqué la villa. Mme la maréchale ma femme, est sans fortune ; elle aura peut-être un jour 4 à 500,000 fr. Voici tous mes trésors, dit-il, de sortant de la chambre où nous étions et en me montrant ses trois enfants, qui jouaient sur la pelouse et qu'on lui permet d'avoir de dix à quatre heures. Il me fit signe de le suivre, et nous nous dirigeâmes vers la pelouse, à l'extrémité de laquelle se promenait un factionnaire. Le maréchal détourna le tête chaque fois que nous nous trouvâmes près de *ce point*. Je repris la conversation :

— Tout à l'heure, en parlant de l'empereur, vous avez dit : « Notre cher et malheureux empereur ! » Comment se fait-il que les bonapartistes soient contre vous ?

— Mon Dieu, ce sont des jalousies d'ancienne date, qui remontent au temps de ma plus grande prospérité. A cette époque, étant à Mexico, on me reprocha de n'avoir pas exécuté les instructions apportées par le général Castelnau, d'après lesquelles je devais obtenir l'abdication de l'empereur Maximilien et le ramener avec moi. Mais comment aurais-je pu exécuter ces ordres, quand même je l'eusse voulu ? Il était empereur, et lorsque je lui parlai d'abdiquer, il m'expliqua qu'il préférait mourir mille fois que de ressembler au soldat qui, dans la bataille, jette au loin son épée. Cependant, lorsque je quittai Mexico pour m'embarquer à Vera-Cruz, je lui fis savoir que j'avais encore assez de troupes pour lui tendre la main et l'emmener avec moi ; mais il refusa absolument. On a dit aussi qu'à Metz je songeais à me séparer de l'impératrice-régente, et bien qu'on n'ait jamais pu le prouver, on persiste à conter cette histoire. »

— Il est possible, remarquais-je, qu'un décret de non-lieu soit prononcé en ce qui vous concerne.

— Je ne sais ce qu'on fera. J'ai une entière confiance dans la loyauté de M. Thiers. Je suis résigné à tout.

— Mais si le procès a lieu, vous aurez à vous défendre.

— Oh ! certainement, s'écria le maréchal avec vivacité. Je veux laisser à mes enfants un nom sans tâche. Il faut que le public sache quels éléments j'avais entre les mains et jusqu'à quel point je suis responsable de ce qui est arrivé. Il faut que la vérité soit connue.

— Comment les officiers appelés à vous juger devront-ils plaider ?

— Je n'en sais rien du tout. Quand on a voulu me lire les dépositions, j'ai refusé et j'ai désiré qu'elles fussent remises à mon conseil, Me Lachaud. Si le procès a lieu, j'aurai le temps de les lire ; sinon, je ne tiens pas à connaître les noms de ceux qui ont déposé contre moi. Mais, venez, dit-il, je veux vous montrer ma chambre à coucher, car je ne veux pas que l'on dise que je suis plus mal traité que je ne le suis réellement.

Le maréchal me fit voir alors sa chambre à coucher, en réalité assez bonne, avec tapis, table, piano, lit d'acajou et quelques chaises pour meubles. Entre elle et le cabinet de toilette se trouve une petite salle à manger. Le cabinet où écrit le maréchal est un peu nu, et le tapis que le garnit en mauvais état. Mais l'habitation, après tout, quoique légèrement humide, n'est pas désagréable, et le maréchal ne s'en plaint pas, quoique, pour un homme qui a quarante ans de services militaires et qui a fait beaucoup de campagnes et reçu cinq blessures, cette résidence soit à peine saine.

Je remerciai le maréchal de sa réception et lui demandai la permission de présenter mes respects à Mme la maréchale, que le trouvai dans le salon avec l'aide de camp, M. Villette et M. de Maludy. La maréchale m'a paru extrêmement préoccupée du procès ; elle semble supporter avec impatience et avec quelque amertume la captivité de son mari.

Je pris congé. Le maréchal m'accompagna quelques pas, puis me laissa avec le capitaine Clapeyron. A peine le maréchal nous eut-il quittés, que le capitaine dit : « Lorsque vous avez parlé d'une ordonnance de non-lieu, le maréchal vous a dit qu'il était prêt à tout : cela veut dire qu'il ne s'élève pas contre les vues de M. Thiers, en qui il a complète confiance ; mais nous serions, lui et nous, les gens les plus malheureux au monde si le procès n'avait pas lieu. Il faut que les faits soient connus. Si le maréchal devait être mis en liberté par une ordonnance de non-lieu, ses dix mois de captivité auraient été sans profit pour lui. Tout le monde dirait que rien n'a été prouvé. Ce serait un malheur. Le procès doit être continué et avoir lieu le plus tôt psssible, mais il faut surtout qu'il ait lieu. »

INFORMATIONS

M. Castelar écrit beaucoup ; il écrit trop : c'est mauvais signe. Hier, c'était une lettre à M. Valléjo que publiait le *Soir* ; aujourd'hui, c'est une réponse aux républicains du conseil d'arrondissement de Lyon, qu'on peut lire dans le *Siècle*. La besogne ne manque pourtant pas à Madrid, et il semble qu'un homme aussi important que M. Castelar ne devrait pas perdre en récréations épistolaires un temps précieux pour les affaires du pays.

Singulier gouvernement ! Pendant que M. Figueras voyage pour la République dans le Nord de l'Espagne, l'homme d'Etat, chargé des relations extérieures, correspond avec le relieur Favier. Que M. Castelar prenne au plus tôt un Barthélemy Saint-Hilaire ; autrement il ne tardera pas à succomber à la peine.

Le *Times* a reçu de Madrid le texte de la lettre collective qui a été adressée aux ministres de France, d'Angleterre et d'Allemagne, en Espagne. Le voici :

Ambassadeur,

Vous et votre gouvernement, vous conspirez contre la République ; c'est pourquoi vous venez d'être condamnés à mort. Votre demeure ainsi que celle de votre consul sera *passée par les flammes*.

Anarchie ! liquidation sociale et collectivisme !

En France, en Espagne, c'est donc toujours la même chose, et MM. les révolutionnaires ne savent donc rien inventer ! Le feu ! toujours le feu ! c'est monotone, à la fin.

La mairie de Lyon, qui recherche avec soin toutes les occasions d'exiter les passions démagogiques, avait fait afficher ces jours-ci, sur papier blanc, des conférences qui devaient être faites par un prêtre défroqué, M. Chavée. Ces affiches, sur le même papier que les actes officiels, étaient signées : le maire de Lyon, Vallier, adjoint. M. Chavée est un partisan de l'origine simienne de l'humanité. On a remarqué, dans sa conférence du 20 mars, des attaques contre ceux qui « croient encore aux miracles, » attaques qui ont excité, paraît-il, quelque émotion dans l'auditoire et provoqué des protestations.

Le *Pas-de-Calais* raconte ce qui suit d'une odieuse mascarade organisé à Metz par les Prussiens :

Les habitants de la ville de Metz qui n'ont pu émigrer sont dans la consternation ! Ils croyaient qu'ils étaient impossible de rien ajouter à leur immense douleur ; hélas ! deux ans n'avaient pas suffi pour mettre au jour la bassesse des sentiments de leurs oppresseurs.

Une cavalcade avait été organisée par les Prussiens, et principalement par les officiers prussiens, pour le dimanche gras. Pensant exciter la curiosité des habitants annexés et en faire les spectateurs forcés d'un spectacle dégradant, ils avaient donné à leur projet, sur les affiches, le nom d'un animal légendaire dans le pays : le Graaully.

Le mensonge et l'hypocrisie doivent toujours présider à l'infamie ! Le nom fut sur l'affiche, et rien de plus. Que fut la cavalcade ?

Sous le péristyle du théâtre, un prussien travesti en pape, avec crosse, donna ses bénédictions au cortège qui allait s'ébranler. Qu'était-ce que ce cortège ? Il représentait la France ! ! !

La première voiture, surmontée d'un écriteau sur lequel étaient écrits, en allemand, ces mots : *Le président fou*, portait un petit homme qui s'agitait beaucoup et que cherchait à calmer un autre personnage.

Un âne suivait, on tenait devant lui une carte géographique ; puis une voiture avec six ou sept singes.

Une autre voiture portait un maréchal de France dont le faux nez était surmonté d'un moulin à vent ; le maréchal de France était décoré du grand cordon de la Légion d'honneur, vidait force bouteilles et avait à ses pieds des sacs. Est-ce l'uniforme français qu'ils ont voulu humilier ? Est-ce tel maréchal de France qu'ils ont voulu honnir ?

Une voiture était remplie d'un grand nombre de sacs étiquetés : *Milliards*. Un Messin, qui passait par hasard et qui ne pouvait rebrousser chemin, vengea la France, en jetant deux sous, dix centimes, sur la voiture de ces immondes mendiants.

Les Prussiens ont, en outre, exhibé sur un char, un drapeau blanc, dans les plis duquel semblait se cacher le nom de Chambord.

L'Alsace et la Lorraine apparaissent sous les traits de deux femmes portant chacune un petit garçon coiffé du casque à pointe ? Pour que rien ne manque à la douleur de la ville de Mete, ces Prussiens chantent, par dérision, ce cantique à la Vierge :

Au secours ! Vierge Marie ! au secours !
Viens sauver mes jours !

Chronique locale

Quelle soirée ! quel triomphe, au théâtre de Cahors, mardi soir !

Mlle Agar jouait Camille dans *Horace*, et l'auditoire, haletant, n'osait pas même applaudir de peur de perdre un mot, un geste, une pose de l'éminente tragédienne. C'est, qu'en effet, chaque mot, chaque geste, chaque pose décèle la puissance de son talent, et provoque l'admiration !

Nous trouvons dans une brochure, récemment parue, un portrait de Mlle Agar, que nous reproduisons volontiers, car il est frappé de main de maître et d'une exactitude parfaite :

« Un beau visage aux contours ternes et fiers. L'œil est noir et profond ; le nez droit, interrompt noblement un front large, la narine passionnément dilatée traduit de ses battements les moindres impressions du cœur ; la bouche, charnue en son arc, a des vigueurs et des épanouissements superbes ; le menton, relevé par une fine saillie, indice d'énergie puissante, jouit d'une mobilité pleine d'accents tragiques.

« Il faut voir cette noble tête animée par Corneille ou Racine, comme elle est vaillamment portée ! Elle est belle jusqu'à l'illusion. Son visage de camée est éclairé du plus dramatique regard ; ses bras, d'une Minerve antique, sont animés par les plus beaux gestes. La draperie, qu'elle porte avec la majesté d'une déesse, rappelle, dans ses attitudes héroïques, les modèles les plus achevés de la statuaire.

Nous renonçons à dire tout ce que le quatrième acte a révélé de talent chez l'émule de Rachel et provoqué d'enthousiasme. Quelle vérité de sentiments et d'expression de ces sentiments ! Comme ils montaient bien du cœur et comme toute la physionomie, tout l'être de l'artiste rendaient bien tour à tour la sensibilité, que nulle autre ne possèda mieux qu'elle ; la douleur, dans sa pose muette et navrante ; l'amour, dans ses douces étreintes ; le désespoir, dans ses fureurs, dans ses imprécations !....

Les imprécations de Camille !.... Quel moment sublime, inénarrable !... Que vous avez été grande et vraie, Mademoiselle Agar ! et comme Emile Descamps a eu raison de dire :

Courage, Agar ! Corneille et Racine et Shakespeare
De nos cœurs et de l'art divin, dont ils sont rois,
Avec vous, tous les soirs, partageront l'empire :
Ils sont la mélodie, et vous êtes la voix !

Courage ! vous, leur jeune et pieuse interprète !
Les vents sont déchaînés, la mer gronde, et pourtant,
De périls en périls, le triomphe s'apprête ;
Et de Rachel enfin la palme vous attend !

Mlle Agar a promis de rejouer à Cahors dans une quinzaine de jours. Elle donnera probablement *Phèdre*. Tout Cahors se pressera de nouveau au théâtre pour admirer la plus grande tragédienne de l'époque, le front ceint du diadème que portait Rachel dans ce même rôle, et dont le frère lui a fait hommage, comme à l'héritière naturelle de son glorieux talent.

Les assises du département du Lot, pour le second trimestre de 1873, s'ouvriront à Cahors, le lundi 19 mai 1873, à huit heures du matin, sous la présidence de M. Gauja, conseiller à la cour d'appel d'Agen.

MM. Depeyre et Dupuy, juges près le tribunal civil de Cahors, accesseurs.

La musique du 88e de ligne, se fait entendre sur la place Fénélon de trois à quatre heures du soir, et tous les mardi à la retraite de huit heures du soir.

M. Alazard a reçu par lettre anonyme une somme de 60 fr. sur les 205 fr. qui n'avaient pas été rendus, et qui avaient été perdus par son domestique.

On lit dans le *Gourdonnais* :

Un affreux malheur a plongé dans la consternation, le 19 de ce mois, la commune de Gagnac, canton de Bretenoux.

M. Labroue, riche propriétaire au Val de Cère, s'étant rendu à son moulin au port de Cère, eut la malencontreuse idée de vouloir pêcher, la rivière était très grosse et les courants très dangereux. Il fit part de son projet à son meunier : celui-ci s'empressa d'acquiescer à cette partie de plaisir. Ils s'embarquent donc ; mais à peine ont-ils parcouru une faible distance que l'aviron se casse, la barque chavire par suite de la commotion et tous deux sont plongés dans la Cère. Le meunier parvient, après de suprêmes efforts à se sauver ; mais son maître, peu expérimenté sur la natation et d'ailleurs ayant à lutter contre la violence des eaux, disparaît dans la tourmente ; son cadavre n'a été retrouvé que dans la soirée.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Le public est prévenu que le 21 avril prochain aura lieu, dant les directions d'artillerie, l'adjudication des armes de guerre et des munitions non susceptibles d'être employées pour l'armement des troupes.

Les conditions du décrt du 18 mars 1873 prohibant, par la frontière et à destination des côtes d'Espagne, la sortie, la réexportation d'entrepôt et le transit des armes et munitions de guerre devront être observées.

Nous recevons à l'instant le grand ouvrage que vient de publier notre compatriote M. le général Ambert sur la guerre 1870-71. Les phases malheureuses de la dernière campagne ne pouvaient trouver un interprête plus net et plus précis, un appréciateur plus sûr et plus indépendant. C'était une grande œuvre de patriotisme et de vérité qui manquait ; nous devions l'attendre du général Ambert.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Dernières nouvelles

Nouvelles d'Espagne

Hendaye, 24 mars.

Santa Cruz a réorganisé sa bande ; à la tête de 300 hommes, il se proposait d'attaquer Lizarsa. Des troupes sont porties de Tolosa pour protéger cette localité. Velasco est entré à Alava avec ses hommes. Le bataillon de *cazadores* de Segorbe, venant de Madrid, est arrivé à Villaro. Les carlistes sont entrés, aux applaudissements de la population, à Portugalete. Le chemin de fer des mines de Triano a été coupé. Deux hommes accusés de maraudage ont été remis par les carlistes eux-mêmes au juge de paix de Guernica.

Madrid, 25 mars.

Le bruit avait couru ce matin que les carlistes avaient été dèlogés de la douane de Dancharinea, qui est occupée par eux depuis plus de deux mois ; il n'en est rien.

Hier, 24 les douaniers carlistes de Dancharinea, sur la nouvelle qu'une colonne ennemie marchait de Vera sur Urdax, s'étaient retirés sur les hauteurs pour éviter une surprise ; mais dès six heures du soir, le capitaine Ibiricu avait repris son poste que Martinez et Irribarren couvrent avec leurs forces.

Bourse de Paris.

Paris, 27 mars 1873, soir.

Rente	3 p. %	55,65
—	4 1/2 p. %	79,00
—	5 p. %	90,55
—	5 p. %	89,00

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

PAR

Dom Devic et dom Vaissete (1).

PREMIER ARTICLE.

Il n'existe pas d'ouvrage, relatif aux annales de notre Midi, plus important et plus précieux que l'*Histoire générale de Languedoc* des bénédictins dom Devic et dom Vaissete. C'est un des plus merveilleux trésors de l'érudition française, une source inépuisable de documents et de renseignements historiques, une œuvre magistrale enfin dans toute la force du terme. Aussi le travail des Bénédictins jouit-il, en France et en Europe, d'une gloire incontestée et incontestable.

Mais, depuis quelque temps, l'*Histoire générale de Languedoc* se faisait de plus en plus rare. Un exemplaire apparaissait de loin en loin, par hasard, dans les ventes publiques, et il n'était guère permis aux travailleurs de consulter l'œuvre bénédictine ailleurs que dans les grandes bibliothèques départementales. Il y a une trentaine d'années, un libraire de Toulouse, aidé du chevalier Alexandre Dumège, essaya, il est vrai, d'en donner une seconde édition. Malheureusement, cette entreprise fut exécutée dans des conditions si déplorables, à tous les points de vue, qu'on peut considérer aujourd'hui l'édition Dumège comme une véritable moquerie ou plutôt comme un impardonnable sacrilége. Il y eut contre cette publication incongrue et irrespectueuse un *tolle* de réprobation tellement universel que nous ne savons même pas si elle arriva à complète terminaison. Terminée ou non, d'ailleurs, les clichés de l'édition Dumège viennent d'être acquis et détruits par M. Privat.

D'autre part, d'après le proverbe bien connu : *Nemo dat quod non habet*, le grand ouvrage des Bénédictins n'était plus sous beaucoup de rapports, à la hauteur de la science historique moderne. Dom Vaissete a arrêté son récit à la mort de Louis XIII, et c'est la Révolution qui fit déposer la plume aux continuateurs de l'œuvre. Depuis lors, l'histoire se glorifie de ses immences progrès ; on a consulté les sources ; on a découvert des manuscrits jusqu'ici inconnus ou tout ou moins endormis dans les cartons poudreux des collections particulières ; on a fouillé et classé les archives de toutes les communes de France ; en un mot, on a fait le jour dans la chambre obscure de l'érudition. Les traditions locales sont passées au creuset de la critique comparée ; les problèmes historiques sont à peu près tous résolus ; le passé n'a plus pour nous ni ténèbres ni mystères.

Une édition sérieuse et définitive de l'*Histoire générale de Languedoc* était donc à publier, une édition qui, tout en respectant scrupuleusement le texte des Bénédictins, mît cette œuvre gigantesque en harmonie avec les investigations et les découvertes de la science moderne.

C'est ce qu'a parfaitement compris un éditeur consciencieux, intelligent et légitimement jaloux de rehausser les splendeurs de notre antique province, le plus bel écrin du joyau de France, comme appelait le Languedoc un autre enfant de Saint-Maur, Montfaucon. M. Edouard Privat a donc voulu attacher son nom à cette grande entreprise, et il s'est résolument mis à l'œuvre. Rien ne lui a coûté pour rendre sa publication aussi parfaite que possible. Sacrifices de temps, sacrifices d'argent, recherches de documents, choix dans la collaboration, M. Privat, selon la juste expression du doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, a tout poussé jusqu'à l'héroïsme.

Il s'est assuré, avant tout, le concours des principales sommités de l'érudition contemporaine. Nommer les collaborateurs de la nouvelle *Histoire générale de Languedoc*, c'est en faire le plus bel éloge, d'autant que chacun des noms que nous allons citer est, à lui seul, une garantie et une autorité.

Et d'abord, la direction de l'entreprise a été confiée à M. Edouard Dulaurier, membre de l'Institut. La réputation de ce savant polygraphe est européenne.

M. Edward Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse, s'est chargé des annotations relatives aux origines gallo-romaines, qu'il connaît si bien, et de l'épigraphie du Languedoc et de l'Aquitaine.

M. Emile Mabile, de la Bibliothèque nationale de Paris, nous donnera les inscriptions que le moyen-âge a laissées dans la Province, et publiera des notices spéciales sur les diocèses, les abbayes, les établissements religieux, civils et d'utilité publique des divers districts languedociens.

M. Boutaric, professeur à l'Ecole des Chartes, s'occupera tout particulièrement du Midi de la France au treizième siècle, et élucidera la partie de l'œuvre des Bénédictins qui concerne Alphonse de Poitiers, héritier des comtes de Toulouse.

MM. Guessard, de l'Institut, Paul Meyer, directeur de la *Revue critique*, de Saulcy, Charles Robert et A. de Barthélemy, reverront les textes romans, la linguistique, la sigillographie et la numismatique.

MM. Baudoin, archiviste du département de la Haute-Garonne, Germer-Durand, bibliothécaire de la ville de Nîmes, et Germain, professeur d'histoire à Montpellier, doivent enrichir la nouvelle édition d'une foule de dissertations curieuses sur les principaux points de l'histoire politique, littéraire, monumentale de nos régions méridionales.

Enfin, M. Roschach, archiviste de la ville de Toulouse, continue l'histoire des Bénédictins, de 1643 à 1790, époque où le Languedoc disparut comme province.

Que vous en semble, lecteurs? Une œuvre qui se présente dans d'aussi favorables conditions mérite, j'imagine, les éloges de la critique. Ainsi ne les lui marchandons pas, et c'est justice !

Bien que l'œuvre ne soit encore qu'à son aurore, nous pouvons la louer par anticipation, ce qui a paru nous permettant de tirer le plus heureux horoscope de ce qui reste à paraître.

Sont en vente :

Un fascicule de 500 pages, formant la moitié du tome Ier, comprenant l'introduction de M. Dulaurier diverses pièces justificatives et le commencement du texte des Bénédictins.

Le tome III complet.

Un second fascicule de 500 pages, comprenant les notes et additions du tome IV.

Le tome II (notes et pièces justificatives) et la seconde partie des tomes I et IV sont sous presse. Les terribles péripéties que la France vient de traverser ont forcé, malgré lui, l'éditeur de l'*Histoire générale de Languedoc*, à suivre ce mode un peu bizarre de publication. Mais l'éditeur annonce que dorénavant l'ouvrage ne sera plus divisé en fascicules et paraîtra régulièrement volume par volume. Nous désirons ardemment qu'il en soit ainsi. Il n'y a rien de plus crispant que ces publications par fascicules. Le fascicule est le cauchemar des bibliophiles.

Les cartes géographiques, les planches et les vues de monuments qui accompagneront l'*Histoire*, d'un format naturellement plus grand quel'ouvr age, et qui ne pourraient par ce fait, y être jointes sans inconvénient, seront réunies en un album spécial, dont si nous en jugeons du moins par certaines planches à notre connaissance, personne certes n'aura le droit de se plaindre.

Des index rédigés avec soin termineront chaque volume. La fin de l'ouvrage sera dignement couronnée par une table générale et très-détaillée des matières.

Une amélioration qui a bien aussi son importance doit être signalée : c'est la révision et la rectification des citations placées en marge de l'*Histoire*, par les Bénédictins. Les passages des auteurs anciens auxquels ils se réfèrent, ont été vérifiés sur les éditions dont ils se sont servis, et comparés avec les éditions récentes les plus estimées. Les titres des ouvrages, indiqués par eux abréviativement, le seront sous leur forme pleine et entière. On aura ainsi un moyen prompt et sûr de recourir aux sources. Et, par ainsi la nouvelle édition se trouvera être à la fois une œuvre historique et une œuvre bibliographique.

Il nous resterait à parler des agréables surprises que nous ont causées les fascicules et les volumes parus. Il nous resterait pareillement à faire connaître la remarquable introduction de M. Dulaurier et les additions de M. Barry sur l'époque gallo-romaine, additions qui sont, à elles seules, des ouvrages tout nouveaux, du moins les notes sur Nîmes et sur les Volsques. Mais ce sera l'objet d'un prochain article.

En finissant, nous devons féliciter M. Privat de sa courageuse initiative et des soins qu'il met à ce que l'œuvre dont il a entrepris la publication soit typographiquement irréprochable ; et elle l'est jusqu'ici. Nous souhaitons qu'il méne cette œuvre à bonne fin. Il pourra dire alors, avec encore plus de vérité que le poète Horace :

Exegi monumentum ære perennius.

Firmin Boissin.

Rédacteur en chef du *Messager de Toulouse*.

(1) Nouvelle édition contenant un grand nombre de notes, de dissertations et de pièces justificatives inédites, ainsi que le Recueil dss inscriptions de la province, publiée sous la direction de M. Edouard Dulaurier (de l'Institut), avec le concours de M Emile Mabille, Edward Rarry, Boutaric, Meyer. Germain ei autres savants ; continuée jusqu'en 1790 par M. Roschach, conservateur des archives de la ville de Toulouse. Quatorze volumes in-4° accompagnés de planches et de cartes géographiques, imprimés en caractères elzéviriens, à 20 francs le volume. Toulouse, Edouard Privat, éditeur, rue des Tourneurs. 45.

Annonces

Recommander, en cette saison de **Rhumes** et de **Grippe**, le **Sirop** et la **Pate** de **Nafé** de **Delangrenier**, rue Richelieu, 26, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris.

CONTREFAÇONS. — Les personnes qui font usage du **Chocolat** purgatif de **Desbrière**, deront vérifier, en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris.

MAL DE DENTS. — L'Eau du Dr Oméara, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. — Se vend dans toutes les pharmacies.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu dans vos colonnes des attestations de malades guéris de cancers par le Dr Cabaret, de Paris, (rue du Cherche-Midi, 89.) Je crois devoir aussi apporter mon tribut de reconnaissance à celui qui m'a conservé ma mère.

Il y a près de 5 ans, ma mère était atteinte d'un cancert au sein des plus gravés. D'après les conseils de notre parent, le R. P. Lemoigne, du couvent de la rue de Sèvres, n° 35, à Paris, je confiai notre malade au Dr Cabaret qui, en 3 mois, la guerrit sans opération dans sa maison de santé ; depuis cette époque, la guérison s'est parfaitement maintenue.

Puissent ces lignes donner confiance aux malheureux atteints de cette terrible maladie,

L. Adigard,

Rue Lyonnaise, 30, à Angers, (Maine-et-Loire).

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalescière Du Barry*, qui combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Le grand explorateur scientifique, docteur Livingstone, en faisant son rapport à la Société géographique de Londres sur son voyage en Afrique, dit :

« Les habitants de la province d'Angola paraissent jouir d'une félicité élyséenne ; ils n'ont besoin ni de médecin, ni de drogues, leur nourriture principale étant la *Revalescière* que Du Barry a introduite en Europe ; ils sont parfaitement exempts de maladies ; la phthisie, scrofules, cancers, fièvres, constipations, diarrhée, etc., leur sont complétement inconnus, ainsi que la petite vérole, rougeole, etc.

Cure n° 62,845.

Ecrainville (Seine-Infér.), 27 nov.

Je souffrais depuis trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalescière Du Barry, et je m'en trouve très bien. Je dors maintenant très bien et respire facilement.

BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25 ; 1/2 k., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalescière Chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien,

Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Exposition Génarale de toutes les riches robes nouvelle en soieries de l'Inde, depuis 17 fr. la robe jusqu'à 2 et 300 fr. la robe, *à la colonie des Indes* entrepôt général, *114, rue de Rivoli, 114*, Bouquet pompadour, dessin nouveau sur toutes les teintes nouvelles, et parmi les plus nouvelles, nous citerons : Paon clair, paon foncé, 200 gris différents, vert du Nil, Scarobée, lilas de Perce, violette de Parme, bleu Céleste Empire, Azuline, rose de Chine, bleu marin, fleur de pêcher, violet Monseigneur, Tourterelle, Hortensia, Ozaka, gris argent, etc, etc. Envoi d'échantillons et marchandises franco.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

AU PETIT St-THOMAS

GRANDS MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

27, 29, 31, 33 et 35, *rue du Bac*, *et* 25, *rue de l'Université*

PARIS

Les Propriétaires de cette importante Maison ont l'honneur d'informer les Dames de la ville de Cahors qu'elles trouveront chez le Représentant du **PETIT SAINT-THOMAS** dans cette ville, dont l'adresse est ci-dessous, la collection la plus belle et la plus complète d'échantillons de toutes les **NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS** ainsi que des ***opérations considérables et exceptionnellement avantageuses*** qu'ils ont traitées pour la saison.

LES PRIX DE VENTE SONT RIGOUREUSEMENT LES MÊMES QU'A PARIS

Représentant : **PETIT**, Boulevard Nord, à Cahors.

ENVOIS FRANCO, A PARTIR DE **25** *FRANCS.*

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

TRAITÉ GÉNÉRAL

DES

PHOSPHATES DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR

M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Coqueluche*, de la *Bronchite*, de la *Phthisie*, et toutes les irritations de poitrine.

Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.